



Togo/ Le ministre IHOU à la rencontre des professionnels du tourisme

Une rencontre de sensibilisation et d'échanges a réuni ce vendredi à Lomé autour du ministre Yaovi IHOU en charge de l'industrie et du tourisme, l'ensemble des professionnels du tourisme au Togo. Il s'agit d'une réunion de prise de contact organisée après l'érection de ce secteur en département ministériel le 31 mars dernier.



La réunion s'inscrit dans le cadre de la relance du secteur touristique togolais afin de lui donner une meilleure qualité et visibilité. L'objectif est de discuter des stratégies à mettre en place pour un développement durable de ce secteur d'activité. Pour ce faire, le

Gouvernement mise sur la qualité des prestations, élément indispensable pour faire de ce secteur, un véritable facteur de développement dans un monde plus que jamais globalisé et ouvert à toute concurrence.

« Le tourisme est par excellence un secteur de services et par voie de conséquence exige à tous les niveaux des prestations de grande qualité. Qu'il s'agisse de vos hôtels, de vos

restaurants, de vos agences de voyages ou d'autres, l'accueil, les services offerts tels que l'hébergement avec toutes les commodités, la restauration avec toute l'hygiène requise ou le guidage avec une interprétation à la hauteur des attentes des touristes, doivent viser les objectifs de qualité », a indiqué le ministre Ihou.

« La question de la qualité a pour le gouvernement, un caractère hautement prioritaire dans la mesure où elle conditionne non seulement l'accès facile de nos produits aux marchés régionaux et internationaux, mais aussi améliore sensiblement, si elle est bien maîtrisée, leur compétitivité de nos produits et contribue à valoriser nos ressources », a-t-il précisé.

Il a dans ce sens exhorté ces acteurs à adopter une approche de qualité dans leurs différentes activités afin de garantir un tourisme durable au Togo.

Il faut rappeler que l'engagement du Togo dans le développement et la promotion du secteur touristique a été matérialisé depuis 2011 par l'adoption du document de politique nationale du tourisme, de même que la validation en 2014 du plan directeur de développement et d'aménagement touristique.

Bruno OBOE



Investir au Togo : Les secteurs porteurs

C'est ce mercredi que prennent fin à Lomé, les travaux de la deuxième édition du printemps de la coopération germano-togolaise à laquelle participent également des pays de la sous-région notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Au programme des activités, divers panels dont celui relatif aux opportunités d'affaires au Togo a été présenté par la Ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé.

Pour Mme Bernadette Legzim-Balouki, il existe une multitude de raisons majeures qui doivent inciter à investir dans le pays. Elle a en effet souligné aux opérateurs économiques allemands et de la sous-région que le Togo est un pays stable et sécurisé qui dispose d'infrastructures portuaires et aéroportuaires compétitives.

« Le Port de Lomé est le seul port en eau profonde de la sous-région pouvant contenir des gros porteurs et des bateaux de dernière génération. Il offre ainsi un grand domaine portuaire avec plusieurs opérateurs privés comme Bolloré, Mediterranean Shipping Company, Getma, Lomé Container Terminal,...etc. De nouveaux projets de développement et d'extension notamment la construction du troisième quai en 2014 ont permis de renforcer les capacités du port afin de le rendre beaucoup plus compétitif », a-t-elle expliqué.

L'offre d'un environnement favorable des affaires, la mise en œuvre des mesures incitatives pour les investissements de même que la modernisation de l'administration togolaise sont autant de raisons évoquées par la ministre du commerce.

En 2016, le Togo a été en effet classé 3^{ème} meilleur réformateur en Afrique de l'Ouest et figure parmi les 10 pays les plus réformateurs dans le monde. « Nous disposons

aujourd'hui d'un Guichet unique de création d'entreprises performant qui permet de créer une entreprise dans un délai de 24 heures et à un coût réduit », a ajouté Mme Legzim-Balouki.

Le Togo dispose par ailleurs de plusieurs instruments de garantie et de protection des investisseurs parmi lesquels l'Agence Nationale de Garantie et de Promotion de Financement des PME/PMI, la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO), et les Chambres commerciales auprès du Tribunal et de la Cour d'Appel de Lomé.

L'agriculture, les mines, l'artisanat, le transport, les services, le tourisme, l'énergie, l'habitat et l'industrie sont autant des secteurs porteurs qui doivent attirer les investisseurs selon la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé.

Il faut rappeler que la deuxième édition du printemps de la coopération germano-togolaise est une initiative du gouvernement togolais par le biais du ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. Elle vise la promotion des affaires en vue du renforcement et de la consolidation des acquis de la coopération non seulement entre l'Allemagne et le Togo, mais aussi avec les autres pays africains.

David



Togo / Les professionnels du tourisme à l'école du e-marketing touristique

Permettre aux professionnels du tourisme de se familiariser avec les nouveaux modes de communication, de promotion et de marketing des biens et services, tel est l'objectif d'une session de formation de deux jours qui a démarré ce jeudi à Lomé. C'est une initiative du Ministère en charge du tourisme qui s'inscrit dans le cadre de la promotion du développement touristique dans le pays.



Avec le développement de l'internet, de nouvelles méthodes de communication ont vu le jour au rang desquelles, le e-marketing. Aussi appelé webmarketing, ce moyen de communication repose sur un ensemble de stratégies, de techniques et d'outils à l'image du Web, des réseaux sociaux, du e-mailing et des newsletters.

Un peu partout dans le monde, la majorité des réservations d'hôtels, d'avions ou encore de spectacles se font en ligne de même que de nombreuses autres opérations notamment les paiements et les commandes.

Selon la ministre du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki, il s'agit donc de permettre aux opérateurs nationaux de s'aligner sur ces usages en cours dans le monde. *«Notre département a jugé utile et opportun d'organiser cette formation pour permettre aux professionnels de tourisme que vous êtes, de vous approprier ces nouvelles méthodes et outils de*

valorisation et de commercialisation pour appréhender avec justesse et en temps utile, les opportunités de vente de vos produits sur le marché», a-t-elle signifié aux participants.

« Suite aux recommandations inscrites dans le Plan Directeur de Développement et d'Aménagement Touristique (PDDAT) que le ministère a élaboré conjointement avec l'assistance technique des experts de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'appui financier du PNUD en juillet 2014, il apparait indispensable d'enclencher des actions au rang desquelles la mise à niveau des acteurs du secteur à travers différentes formations sur des thèmes spécifiques comme le E-marketing », a ajouté la ministre Bernadette Legzim-Balouki

Au Togo, la promotion du secteur touristique et hôtelier fait partie des priorités de la politique de développement pour la croissance économique du pays.

David SOKLOU



**Tournée de sensibilisation
sur les réformes économiques
et le développement du**

commerce au Togo

C'est ce vendredi 18 novembre que prend fin une tournée nationale de sensibilisation de la Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme, Mme Bernadette Legzim-Balouki, sur les différentes réformes économiques et autres programmes de développement du commerce entrepris au Togo. Entamée depuis lundi dernier, cette tournée dans les régions économiques du pays qui vise à faire connaître les efforts du gouvernement non seulement pour le bien-être des populations, mais aussi pour faire du Togo, l'une des destinations les plus privilégiées des investisseurs.



Selon la Ministre Bernadette Legzim-Balouki, les multiples réformes engagées par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers portent essentiellement sur : la simplification du processus de création d'entreprises, l'amélioration de l'accès à l'électricité à travers la simplification et la réduction des délais de traitement des demandes de raccordement, l'amélioration continue des délais et des coûts en ce qui concerne le transfert des titres de propriétés, la mise en place et l'opérationnalisation effective du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), la réduction du délai de traitement des litiges commerciaux par la création des chambres commerciales, ou encore la réduction du délai de paiement des impôts.

Les autres réformes concernent des dispositions relatives à la protection des investisseurs, l'amélioration des formalités de délivrance du permis de construire et la facilitation de l'accès des opérateurs économiques au crédit à coût réduit.

« Sur le plan international, on note une participation active du Togo aux négociations des Accords de Partenariat Economique (APE), aux négociations à l'OMC (Conférence Ministérielle de BALI). Ce sont autant de sujets importants qui retiennent l'attention du gouvernement, qui met tout en œuvre pour aider les opérateurs économiques du Togo à entrer dans le système commercial multilatéral en négociant des programmes internationaux de développement du commerce », souligne Bernadette Legzim-Balouki.

Pour ce qui concerne les programmes internationaux de développement du commerce, les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique ont selon elle, permis au pays de regagner la confiance de l'ensemble des bailleurs de fonds qui, dit-elle, *« sont aujourd'hui prêts à accompagner le gouvernement dans le processus de développement économique et la lutte contre la pauvreté ».*

Il faut souligner que les résultats de ces différentes réformes économiques au service de l'amélioration du climat des affaires sont perceptibles dans le pays. Les statistiques indiquent en guise d'exemple que pour la seule année 2015 en effet, c'est près de 10 816 nouvelles entreprises qui ont été créées dans le pays contre 4 330 en 2012, soit une progression de 150 % en moins de 4 ans.

En outre, selon des données du Centre de Formalité des Entreprises (CFE), ces entreprises nouvellement créées en 2015 sont réparties comme suit par secteur d'activités : 7 656 dans le secteur du commerce, 3 063 dans le secteur des services et 97 dans le secteur de l'industrie.

Bruno OBOE



Le paquebot SEVEN SEAS NAVIGATOR en escale au Port Autonome de Lomé

Le Port Autonome de Lomé accueille ce lundi 07 novembre, le National Seven Seas Navigator, un paquebot avec à son bord, près de 400 touristes en majorité de nationalité américaine en escale pour quelques au Togo.

Il s'agit d'une croisière de 24 jours qui a commencé le 23 octobre 2016 et prendra fin le 15 novembre 2016 à Cape Town en Afrique du Sud.

Trois pays ont été retenus en Afrique de l'Ouest pour accueillir le Seven Seas Navigator : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo.

A Lomé, les membres de l'équipage auront à visiter en collaboration avec l'Agence de Voyages et Tourisme ALBA TRAVEL SERVICE, le marché aux fétiches, la cave des esclaves à Agbodrafo à l'Est de la capitale, le village des pêcheurs à Pedakondji, avec au finish, un déjeuner à l'hôtel le Lac à Agbodrafo dans une ambiance de danses traditionnelles.



Suite du navigator

Ce paquebot est un hôtel de Luxe 5 Etoiles doté d'une grande piscine et compte 12 niveaux. Toutes les chambres sont des suites avec vue sur la mer, dont la majorité dispose de balcons privés. Avec une longueur de 171 mètres pour 24 m de large, le Seven Seas Navigator dispose de 245 cabines et pèse 33 tonnes.

Le port de Lomé est doté de capacités pour accueillir des navires de dernière génération de ce genre.

Bruno OBOE



Le concept « tourisme pour tous » bientôt une réalité au

Togo

Longtemps considéré à tort ou à raison comme un privilège limité à certaines couches sociales, le tourisme doit être en principe, un droit pour tous. C'est l'ambition affichée par les autorités togolaises en charge de ce secteur qui encouragent le concept de « tourisme pour tous » et y travaillent déjà avec les opérateurs privés.

Le tourisme est un vecteur de paix, de solidarité et de cohésion sociale dans la mesure où les voyages permettent de rencontrer de nouvelles personnes, de se faire de nouvelles idées et de découvrir de nouvelles pratiques socioculturelles qui permettent de changer sa perception du monde.

Dans un message en prélude à la célébration le 27 septembre prochain de la trente-septième Journée Mondiale du Tourisme (JMT), la Ministre Bernadette Legzim-Balouki en charge du tourisme explique que le concept de « tourisme pour tous » invite à une profonde réflexion sur la problématique du développement et la promotion du tourisme domestique au Togo, c'est-à-dire de la découverte du Togo par les Togolais. « *Nous sommes tout à fait conscients des problèmes financiers qui peuvent limiter la pratique du tourisme par des nationaux* », a-t-elle reconnu avant d'inviter cependant, tous les Togolais à saisir toutes les occasions à travers les relations des parents et les amis originaires de différentes localités du Togo pour voyager et découvrir le pays. « *Aucun coin de notre pays ne doit être étranger à aucun Togolais pour quelque raison que ce soit* », a-t-elle souligné.

Elle a en outre saisi cette occasion pour lancer un appel aux hôteliers, restaurateurs et agents de voyages à proposer surtout à la clientèle nationale, des prix étudiés de leurs prestations, à l'occasion des week-ends, des jours fériés ou lors des fêtes traditionnelles qui se célèbrent sur toute l'étendue du territoire afin d'encourager le tourisme des

nationaux pour la découverte de tous les coins du Togo.

L'engagement du pays dans le développement et la promotion du secteur touristique a été matérialisé depuis 2011 par l'adoption du document de politique nationale du tourisme, de même que la validation en 2014 du plan directeur de développement et d'aménagement touristique.

David SOKLOU



Le tourisme togolais en mode marketing à Paris

Le Togo fait la promotion de ses atouts touristiques à Paris. Ceci à la faveur du salon International French Travel Market (IFTM) qui se tient du 20 au 23 septembre 2016 dans la capitale française. Conduite par le Secrétaire général du ministère en charge du Tourisme avec à ses côtés, des responsables d'agences de voyages et la miss Togo 2016, la délégation togolaise entend en outre saisir cette occasion pour rencontrer, négocier et discuter des possibilités d'organisation de voyages de découverte et d'agrément en destination du Togo.



Salon de tourisme top resa

La participation du Togo à ce salon rentre dans le cadre de la promotion du tourisme togolais à l'étranger et de la relance de ce secteur vital pour la croissance économique du pays. Cette participation intervient trois mois après la tenue à Lomé du forum international sur l'investissement hôtelier en Afrique (AHIF) qui avait regroupé les grands groupes de l'hôtellerie mondiale et de la restauration.

Pour rappel, le salon IFTM est un rendez-vous d'affaires et de conquête de marché pour tous les professionnels de l'industrie touristique notamment les agences de voyages, les restaurants, les hôtels, et autres agences de loisirs.

C'est une occasion de rencontre professionnelle et de négociation.

David SOKLOU



Le tourisme fait vivre 79.000 togolais

Constaté par le conseil mondial du voyage et du tourisme dans son dernier rapport, le secteur du tourisme devrait employer 79.000 personnes en 2016, quelques centaines de plus que l'année précédente.

Les 79.000 personnes selon les informations, seront sur les rails de l'emploi direct et indirect.

431.000 touristes y compris d'affaires, selon le rapport, sont attendus cette année au Togo.

Selon l'estimation d'étude, la contribution du voyage et du tourisme au PIB national devrait être de 2,2% par an jusqu'en 2025.

Jean A.



Daniel Kablan Duncan a ouvert la 58 ème réunion CAF/OMT à

Abidjan

Le premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan a ouvert la 58 ème réunion de la commission de l'OMT pour l'Afrique (CAF /OMT) tenue le 19 avril 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Autour du Secrétaire général de l'organisation mondiale du tourisme M. Taleb Rifai , une trentaine de ministres en charge du tourisme en Afrique et plusieurs organisations internationales et acteurs privés du secteur , ont débattu de plusieurs thématiques relatives à la sécurité pour des voyages fluides et plus sûrs, au tourisme durable, à la question des conseils aux voyageurs etc.

Pour M. Taleb, le tourisme est un outil puissant de pacification des peuples. Il garantit en plus la croissance économique. Il a salué la prise en compte du tourisme dans les objectifs de développement durable notamment les ODD 08 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), 12 (établir des modes de consommation et de production durable) et 14 (conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable).

Il faut signaler que la 58 ème réunion de la CAF /OMT est couplée avec la 10 ème conférence et symposium sur le tourisme durable prévu du 20 au 21 avril 2016 (nous y reviendrons). Ses travaux ont démarré après l'ouverture du salon international du tourisme d'Abidjan (SITA) qui se déroule du 20 au 24 avril 2016.

La 59 ème réunion de la CAF /OMT aura lieu à Addis-Abeba en Éthiopie.

Le Togo y est représenté par une délégation conduite par M. Germain N DAAM, directeur de cabinet du département du tourisme.